

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°53-2023-109

PUBLIÉ LE 20 JUILLET 2023

Sommaire

Direction des services du cabinet /

53-2023-05-24-00002 - Arrêté n°2023-144-02-DC du 24 mai 2023 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement à Frédéric FROGER (1 page)

Page 3

Direction des services du cabinet

53-2023-05-24-00002

Arrêté n°2023-144-02-DC du 24 mai 2023 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement à Frédéric FROGER



Direction du cabinet

Liberté Égalité Fraternité

Arrêté n° 2023-144-02-DC du 24 mai 2023 accordant des récompenses pour acte de courage et de dévouement

La préfète de la Mayenne, chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

Vu le rapport du colonel Pierre-Yves LE TRONG, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Mayenne, précisant les conditions dans lesquelles le maréchal des logis-chef Frédéric FROGER de la brigade de proximité de MAYENNE (53) est intervenu le 26 avril 2023 sur une rixe à EVRON (53).

ARRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Une médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à Frédéric FROGER, maréchal des logis-chef de la brigade de proximité de MAYENNE (53).

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Marie-Aimée GASPARI

46 rue Mazagran, CS 91 507 53015 LAVAL Cedex Standard : 02 43 01 50 00 www.mayenne.gouv.fr www.service-public.fr